Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 035-213502768-20260605-D_3_2026_72-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GONDRAN

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 11
Nombre de votants : 13

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin à 17h00, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-GONDRAN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Mme Clémence MORINIÈRE, Maire de SAINT GONDRAN, en suite de convocations en date du 1er juin 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie le même jour.

Présents : Mmes – M.

Clémence MORINIÈRE	Patrice NOBLET	Charlotte STROEYMEYT
Christophe HELBERT	Alain BEAUMANOIR (arrivée à 17H20)	
	Elisabeth JAGOT	Camille LE BOULCH
	Bruno PELLOIS	Miléna MARTIN (arrivée à 18h26)
Stéphanie VILGICQUEL	Jean-François CHÉNEDÉ	Olyana THÉ

Étaient Absents Excusés : Mme Véronique LEROY, M. Anthony GUIHÉNEUF, M. Pierre POUSSIN et Mme MARTIN.
Était Absent : Néant.
Procurations (2) : Mme Véronique LEROY a donné procuration à M. Christophe HELBERT et M. Pierre POUSSIN a donné procuration à Mme Clémence MORINIÈRE.
Autre personne présente : Mme Christine DELABROSSE, secrétaire générale de mairie, auxiliaire du secrétaire de séance.

Intervention de l'Association BRUDED-*Délibération N°3/2026/72*

Rapporteur : Mme Clémence MORINIÈRE

Mme la Maire rappelle l'adhésion à BRUDED de la commune de Saint Gondran pour la durée du mandat actuel 2026-2032 au tarif de 0.36 € par habitant (660 habitants population totale Insee au 1er janvier 2026) soit 237.60 € pour l'année 2026.

Mme le Maire rappelle que BRUDED est une association française ouverte aux communes et intercommunalités de Bretagne et Loire Atlantique. Le but de cette association est de promouvoir l'aménagement du territoire dans l'esprit du développement durable. Pour cela, elle met en réseau les collectivités afin qu'elles puissent partager leurs expériences et leurs initiatives de développement durable.

Madame la Maire remercie la référente « Terrain » de BRUDED (Mme Camille MENEC) pour être venue présenter à la nouvelle équipe municipale les actions et champs d'intervention de BRUDED et lui donne la parole.

Présentation faite, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leur pouvoir :

-Remercie la référente « Terrain » de BRUDED de sa présence et de la présentation des différentes actions menées par cette association Loi 1901.

Fait et délibéré le 05 juin 2026
Pour extrait conforme,
La Maire,
Clémence MORINIÈRE

MAIRIE DE SAINT-GONDRAN (I.V.)